

OR/ab

Provès-verbal du Conseil d'établissement du 1^{er} février 2016

(Approuvé lors du conseil d'établissement du 9 juin 2016)

Etaient présents

L. Lemor, O. Rauch, G. Barfety, C. Guérard, B. Gaudry, N. Aroussi, F. Zurbach, I. Marlinge, L. Sagot, C. Adol, J. Roullin, O. Poggi, C. Hugon, F. Oppenheim, J.M. Pedezert, A. Faye, S. Rescourio, N. El Fakir, R. J. Hole, V. Royer, H. Manchet, C. Rouvière, V. Stearns, A. Meinnel, M. C. Brassart, F. Gombault, M. Raynaud, J. Fiez-Vandal, M. Bernheim, R. Moumneh, S. Carta Le Vert, I. Chomet, J. Korban, O. Bertin, R. Miambanzila, S. Lejuif ép. Routier

Etaient excusés

F. Croquette, K. Zane, A. Glas, M. Bahi, M. Bouee, C. Premat, S. Amalvy, K. Daudicourt, V. Flamand ép. Cartoux, R. Digoïn Danzin, M. C. Ortis ép. Sparrow, S. Rambosson, M. Marot

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17H00.

Désignation du secrétaire de séance

M. ADOL (SNES) est désigné secrétaire de séance.

Adoption de l'ordre du jour

Le Proviseur fait la lecture des questions diverses qui lui sont parvenues.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le Proviseur explique que le CE a été avancé d'une semaine afin d'examiner une mesure de carte scolaire avant le CT de l'Agence le 2 février 2016.

1) Questions pédagogiques :

- **Réforme du collège, choix de l'établissement présentés au conseil du Second degré**

Le SNES fait une déclaration dans laquelle il exprime le scepticisme des enseignants quant aux fondements même et aux conséquences de cette réforme ainsi que ses vives inquiétudes quant à sa mise en place pratique. Il remet au Proviseur une pétition signée par 85 enseignants. (Cf. annexe)

Le Proviseur, sans se prononcer sur les fondements de la réforme, dit comprendre les inquiétudes des enseignants concernant sa mise en place. Il explique que tout a été fait localement pour maintenir les spécificités de notre projet d'établissement : importance accordée au projet linguistique, choix des EPI, maintien des langues anciennes. Il souligne en outre l'effort qui a été fait sur l'acquisition de la langue

française dans le cadre de l'AP. Il explique enfin que si l'objectif a été de coller au mieux nombre d'heures règlementaires, les grilles proposées par le lycée entraînent un léger dépassement.

L'APL souligne, comme expliqué lors du Conseil du second degré, la crainte des parents de voir la section Plurilingue s'appauvrir et que finalement de plus en plus de familles se tournent alors vers la Section Internationale.

Question de l'APL sur les journées banalisées et le calendrier de l'information aux parents : Le Proviseur répond qu'une soirée est prévue pour les parents de CM2 ainsi que 4 soirées pour les parents de collégiens. En outre, au moins une journée par champ disciplinaire sera organisée en mai et juin ainsi qu'une journée en juin pour des réunions de cycle.

Il annonce que les équipes pédagogiques seront connues, dans la mesure du possible, avant le mois de juin pour permettre de travailler sur la préparation des projets.

Remarque de la Présidente ACE sur la réforme des collèges : c'est grâce aux actions auprès du Ministère de l'Education Nationale de la Fédération de parents PEEP à laquelle ACE est rattachée, qu'il y a eu le maintien de l'enseignement des langues anciennes et le maintien des classes bilingues dans leur grande majorité (au niveau national) – notre Lycée, proposant depuis plusieurs années la deuxième LV dès la 6^{ème}, n'est pas concerné.

Les grilles horaires proposées par la Direction du lycée sont approuvées à l'unanimité.

- **Préparation de la rentrée scolaire : moyens**

Le Proviseur explique que les besoins en heures sont en baisse de 80 heures pour le secondaire. L'effet de l'évolution de notre structure (5 divisions en moins) étant en partie compensé par l'effet de l'application de la réforme.

Le proviseur rappelle l'engagement de l'AEFE de ne supprimer que des postes de résidents effectivement vacants. Des inquiétudes persistent sur le maintien de quelques postes de recruté local en HG et en SES.

En réponse à la question du SGEN, le Proviseur précise que les postes « susceptibles d'être vacants » qui viendraient à se libérer effectivement sont susceptibles d'être supprimés.

- **Carte scolaire : Suppression d'un poste de résident PE**

Le Proviseur fait procéder au vote pour la suppression du poste de Mme BROOKS (Primaire SK).

Résultat : 10 voix pour, 9 voix contre et 11 abstentions.

2) Question financières :

- **Compte financier au 31 déc. 2015**

Le DAF fait une présentation du compte financier. (Cf. annexes)

- Le résultat dégagé par le pôle comptable est de £4 795 337.28: £4 298 378.33 pour le budget principal et £496 958.95 pour le SACD.
- La capacité financière du pôle est de £4 158 304.21
- L'apport au fond de roulement du pôle est de £2 290 822.05, soit une augmentation de 15%.
- Le fonds de roulement du pôle au 31/12/2015 est £18 265 696.66, soit 235 jours de fonctionnement (227 jours au 31 12 2014).

Question de l'APL sur l'écart entre compte de résultat et l'apport au fond de roulement.

M. Gaudry indique que le montant de 2.5 M€ correspond à des investissements.

Le Proviseur rappelle qu'une ponction de l'AEFE de £ 2,5 millions sera effectuée pour 2016.

L'APL s'étonne que le SACD dégage des bénéfiques.

M. Gaudry annonce une récupération de £1.300.000 pour le budget 2016, lié à un trop estimé de la remontée de paiement sur les postes résidents.

Question de l'APL sur les frais de scolarité à la rentrée 2017 face à l'ampleur du fond de roulement.

Le Proviseur répond que le lycée comptera 180 élèves en moins (soit environ -1,2 millions £). Une proposition sera faite au mois de juin qui ne sera pas supérieure à 3.5% mais pas inférieure au niveau de l'inflation, + 1 %.

Le Proviseur explique que l'AEFE applique la règle suivante pour définir les frais de scolarité : inflation + 1% a minima. L'APL insiste sur le fait qu'au vu de la situation financière du Lycée et de l'augmentation du Fonds de roulement, une augmentation de 3.5% serait jugée trop élevée et injustifiée par les parents d'élèves.

3) **Calendrier scolaire 2016-2017** (Cf. annexe)

Le Proviseur revient sur les contraintes qui président à l'élaboration de ce calendrier.

Il évoque les 2 principales critiques qui lui sont parvenues de deux établissements :

- Une fin d'année tardive (7 juillet)
- Un retour des vacances de Noël le 3 janvier.

Le SNES suggère de fixer le bac blanc des Terminales au retour des vacances de février.

Suite à une question de l'APL, le Proviseur annonce que le calendrier des écoles bilingues sera communiqué dans les conseils d'écoles concernées (Wix et Marie d'Orliac).

Le Projet de calendrier est approuvé à l'unanimité.

L'APL remercie le Proviseur qui, suite à sa demande lors du dernier CE, a communiqué le projet de calendrier plus tôt.

4) **Approbation des comptes rendus des différentes instances** (Cf. annexes)

- Conseil d'école d'A. Malraux
- Conseil d'Ecole de Wix
- Conseil d'école de South Kensington avec une modification
- Conseil d'école de Marie D'Orliac
- Conseil du second degré
- CHS
- CESC

L'ensemble de ces procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

5) **Questions diverses**

- Voyages scolaires :

Le Proviseur fait un point sur 2 voyages sportifs qui n'ont pas été approuvés précédemment :

- Un tournoi de Badminton à Nantes de 21 au 25 avril 2015. 2 équipes
- Un tournoi de Rugby à Barcelone organisé par l'AEFE à la fin du mois de juin

Il est précisé que si le Welfare fund de l'APL ne peut être sollicité pour ces séjours, un concours de l'AS est envisageable.

Ces 2 séjours sont adoptés à l'unanimité.

Questions posées par ACE :

- *Concernant la sécurité au Lycée suite aux différents audits effectués, n'a-t-il pas été envisagé de mettre un portique détecteur de métaux à l'entrée du 35 Cromwell Road ? De la même manière, il nous a été*

signalé que le détecteur d'alarme d'une porte de secours situé sur Cromwell Road serait défectueux. Dans l'affirmative, serait-il possible de nous confirmer que celui-ci a été réparé ?

Le Proviseur répond que l'installation d'un détecteur de métaux n'a été conseillé ni par la Métropolitain Police ni par les services de l'Ambassade.

La porte de secours donnant sur Cromwell Rd a été sécurisée pour éviter les sorties des élèves.

- *Concernant la procédure de comptage des collégiens revenant de sorties scolaires (notamment pour les séances de sport à l'extérieur du Lycée avant l'heure du déjeuner), celle-ci est-elle parfaitement respectée afin de garantir aux parents que leurs enfants restent bien dans l'enceinte du Lycée pour déjeuner au restaurant scolaire ?*

Le Proviseur rappelle les règles qu'appliquent les enseignants lors des sorties scolaires.

- *Concernant les examens des élèves de 3e, 1e et Terminales, pourrions-nous avoir connaissance des dates précises des différentes épreuves orales et écrites ?*

Le Proviseur adjoint explique que les dates des écrits du bac sont connues mais pas celles des épreuves orales. Les ECE sont prévues le vendredi 27 mai (dernier jour de classe des Terminales). Il rappelle enfin que des ateliers seront organisés par les professeurs d'anglais afin d'aider les élèves de Première dans la rédaction de leurs personal statement. Ces ateliers de préparation du personal statement auront lieu en juin, les ateliers de septembre n'étant ouverts qu'aux nouveaux élèves.

En ce qui concerne les ECE le dernier jour des terminales, l'APL pose la question de l'opportunité d'une épreuve du bac programmé le dernier jour des classes pour les Terminales, ce qui pénalise les élèves des classes scientifiques. M. Rauch répond que cette épreuve se déroulera bien le dernier jour de classe des Terminales. Le Lycée organisera une réunion deux mis avant le dernier jour de classe des Terminales.

- *Concernant la suppression de classes au primaire de South Kensington, quel usage le Lycée a-t'il prévu d'en faire ? Seront-elles destinées à de nouvelles classes de collégiens ou est-il prévu de les affecter à de nouvelles classes de maternelle (notamment pour la création d'une petite section) ?*

Le Proviseur dit exclure la création d'une petite section.

Les salles libérées seront utilisées pour des espaces élèves et enseignants du secondaire.

Le Proviseur précise qu'à terme (2020) les 3^{ème} et 4^{ème} étages du bâtiment des primaires seront dédiés au collège.

- *Concernant l'éventualité d'une modification du Règlement Intérieur afin d'introduire le principe d'un "service communautaire" au Lycée à destination des collégiens et lycéens (proposition ACE déjà soulevée lors du dernier Conseil d'Etablissement, suite au projet de réforme en cours au niveau national), cette question est-elle susceptible d'être envisagée pour une mise en application dès la rentrée prochaine ?*

Le Proviseur explique que cette question sera abordée au prochain CVL pour une mise en place à la rentrée prochaine.

- *Concernant la question du "Handicap à l'école", quel est actuellement le dispositif juridique applicable au Lycée, dans le cadre du réseau AEFÉ, pour garantir un égal accès à l'enseignement public à tous et une parfaite égalité des chances dans l'apprentissage scolaire ? Notamment, quelles sont les modalités ou la procédure à suivre pour mettre en place l'assistance d'une auxiliaire de vie scolaire pour les élèves le nécessitant ?*

Le proviseur précise que la loi de 2005 ne s'applique pas à l'étranger. En la matière, il convient d'appliquer la réglementation locale. Nous ne sommes pas un service public au regard de la loi anglaise. Néanmoins des améliorations à l'accessibilité seront effectuées au gré des travaux de

restructuration sur 5-6 ans. Le proviseur rappelle qu'une AVS nécessite une convention tripartite. Le lycée n'intervient pas dans son recrutement ni dans sa rémunération.

Questions posées par l'APL

- *Pourrait-on avoir le détail du brevet section internationale ? Y a-t-il des spécifications particulières ?*
La Provisoire adjointe explique qu'il comporte 2 épreuves orales en langue et DNL. Les dates sont arrêtées par le chef d'établissement. Un minimum de 10 est nécessaire pour avoir la mention SI.
- *Concernant le cumul des options au bac, le lycée a répondu aux parents qu'il existe 3 groupes d'options et que tout cumul ne peut se faire qu'en combinant deux options de deux groupes différents. Le lycée ne pourrait-il faire comme beaucoup d'écoles anglaises avec les A levels, en dupliquant certaines matières dans deux groupes pour permettre un maximum de combinaisons. Exemple:*

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
LV3	LV2 Euro	Arts plastique
latin	latin	Musique
Grec	Grec	Musique

Avec cette simple réplification de 3 matières dans le groupe 2 toutes les combinaisons deviennent possibles : LV3 + langue ancienne, Arts plastique + musique pour les artistes, 2 langues anciennes pour les classicistes... De plus, pour les matières disposant d'au moins déjà deux groupes, cette répartition ne coûterait rien.

Par ailleurs pour dissuader les élèves de cumuler les options dans le simple but d'avoir plus de points au bac, ne pourrait-on simplement leur dire la vérité à savoir que la deuxième option ne rapporte presque rien (coefficient 1) au regard de l'énergie dépensée et donc que si on le fait ce doit être pour le plaisir et/ou pour se construire un profil cohérent en vue de son projet d'études?

Le Proviseur répond que ces combinaisons d'option seraient impossibles pour des raisons d'emplois du temps.

Les élèves du Lycée ont la possibilité de choisir une seule option par groupe dans deux groupes maximum :

Groupe Arts (musique ou arts plastiques)

Groupe Langues (latin ou grec)

Groupe Section Européenne (langue anglaise ou italienne ou espagnole ou allemande)

Par exemple :

Musique et Section Euro allemand

Arts Plastiques et latin

Grec et Section Euro anglais

Tout autre système combinatoire n'est pas possible du fait des contraintes d'emploi du temps.

Par ailleurs, tout élève placé dans l'impossibilité de suivre une option peut s'inscrire au CNED pour la préparer.

- *Beaucoup d'absences de professeurs (formations ou maladie). Les parents sont inquiets, et peu satisfaits, surtout compte tenu du fait que la période à venir avec les nombreux voyages risquent d'être identique.*

Le proviseur explique qu'il existe une très forte stabilité du nombre d'heures perdues pour cause de maladie, stage ou sorties pédagogiques. De plus, des progrès ont été faits au niveau des remplacements. Il rajoute enfin que la suppression du délai de carence chez les fonctionnaires n'a eu aucun effet sur la fréquence des absences. Il admet toutefois que tout doit être fait pour améliorer le nombre des heures remplacées.

- *Voyages scolaires, pourrait-on prévoir dans le coût des voyages les extras (visas, argent de poche, sortie supplémentaires ...) afin d'avoir une vision globale du budget.*
Le Proviseur souscrit à cette demande lorsque c'est possible, à l'exclusion de l'argent de poche.
- *Pourrait-on avoir une présentation détaillée des comptes de Wix Loisirs depuis sa création ainsi qu'une présentation des statuts ?*
Le Proviseur annonce que ces comptes seront présentés au prochain conseil d'école de Wix.
Le Proviseur n'a pas encore reçu les informations.

- *Le Lycée a à plusieurs reprises rappelé l'importance de ne pas partager d'informations importantes sur internet ou les réseaux sociaux. Il avait été dit en novembre que certaines informations de type voyages scolaires, évènements, informations relatives à la sécurité... seraient retirées du site du Lycée, qui utiliserait alors Pronote pour communiquer de manière sécurisée avec les parents. Rien n'a été fait à ce jour. Pourquoi ?*

Le Proviseur explique que cela a été fait. Toutes les informations sensibles et/ou susceptibles d'être détournées par quiconque ont été retirées.

Le Proviseur explique que la majorité des informations présentes sur le site du Lycée n'étaient pas des informations sensibles. Les informations sur les sorties de classe annoncées ou les voyages scolaires sont suffisamment imprécises pour y être mises (pas d'heure, pas de précision sur moyen de transport). Le Proviseur explique que les informations sensibles et/ou susceptibles d'être détournées par quiconque ont été retirées.

L'APL rappelle la pétition qu'elle a lancée en novembre sur les questions de sécurité et se dit rassurée de voir que le Lycée et l'APL s'accordent sur le fait que les éléments présentés dans cette pétition ne mettaient pas en péril la sécurité de l'établissement et des enfants. En effet, les informations présentées dans cette pétition, notamment les problèmes de sécurité soulevés dans le CR du CE du 4 février, sont toutes aujourd'hui encore, visibles sur le site du Lycée.

Le Proviseur rappelle qu'il est important que le Lycée montre l'étendue des activités faites dans l'établissement sur son site internet en accès au public.

L'APL fait un point sur sa campagne de fundraising

La Campagne de FR 2016 est lancée et bat son plein. Le traditionnel diner de Gala qui la clôture se tiendra cette année le 4 mars 2016 au Hurlingham Club.

Cette campagne a pour but de lever des fonds pour nos 2 charities : APL Welfare Fund et Friends of the Lycee.

Bilan de la Campagne 2015 :

Plus de £150,000 levés

- *£90,000 versés au bénéfice de l'APL Welfare Fund*
- *£60,000 alloués à Friends of the Lycée*

Utilisation des dons par l'APL Welfare Fund

- En 2015, la somme de £80,000 a permis à 62 enfants de bénéficier de l'Aide à la Scolarité et ainsi poursuivre leurs études au Lycée français.

Utilisation des dons par Friends of the Lycée

Les fonds levés en 2015 (£60,000) auxquels s'ajoute la somme provenant de la Campagne 2014 et mise de côté pour la rénovation de la cour du Primaire de South Ken (£30,000) ont permis de participer au financement de nombreux achat de matériel et travaux :

- *Site de South Kensington*
- £51,000 pour l'achat des jeux de la nouvelle cour du Primaire*
- £20,000 pour la création de deux salles informatiques*
- £1,000 pour un cycle de conférences organisé en partenariat avec le Service médical et à destination des parents*
- *Ecole primaire André Malraux*

- £6,000 pour l'achat de tablettes numériques
 - Ecole primaire Marie d'Orliac
- £6,000 pour l'achat de tablettes numériques
 - Ecole primaire de Wix
- £6,000 pour l'achat de tablettes numériques

Nous remercions chaleureusement tous nos généreux donateurs et les parents qui nous ont soutenus.

Cette année, comme l'année dernière, au vu du nombre de demandes d'aide reçues par l'APL Welfare Fund et de la situation financière du Lycée, nous avons décidé d'orienter à nouveau une part plus grande des fonds levés vers l'APL Welfare Fund.

N'hésitez pas à vous inscrire au diner de gala, nous offrir des lots pour les ventes aux enchères ou à faire un don!

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Le secrétaire de séance,

Le Proviseur,

Ch. ADOL

O. RAUCH